



Herbeumont, le 23/11/2020

APPEL A CANDIDATURE POUR L'ETABLISSEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce l'établissement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.

2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;

3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du **27/11/2020 au 26/12/2020 inclus**.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à : Madame S. TIMMERMANS (sabine.timmermans@herbeumont.be; 061/210 336).

La Directrice générale f.f.,

S. TIMMERMANS

PAR LE COLLEGE,

la Bourgmestre,

C. MATHELIN

ACTE DE CANDIDATURE À LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ

Ce formulaire doit être complété entièrement et envoyé **soit par courrier postal, soit par courrier électronique, soit déposé contre récépissé** auprès des services de l'administration communale dans les délais fixés dans l'appel public

- Nom :

- Prénom :

- Date de naissance :

- Profession¹:

- Domicile :

Rue : N° :

CP:Commune et village :

- Nom de l'association que le candidat représente :

- Adresse du siège social de l'association que le candidat représente :

- Postule :

- à titre individuel
 comme représentant d'une association²

- Comme candidat :

- effectif
 suppléant
 président (⚠ expérience ou compétences sont exigées en matière d'aménagement du territoire et urbanisme)

- Est intéressé par l'aménagement du territoire et l'urbanisme pour les motifs suivants :

.....
.....
.....
.....

¹ Si vous êtes fonctionnaire, merci de joindre une attestation de votre employeur certifiant que vous n'êtes pas amené à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de mobilité.

² Merci de joindre le mandat de l'association à votre acte de candidature.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Souhaite représenter les intérêts suivants³ :
A défaut de due motivation, l'acte de candidature sera jugé irrecevable.

- sociaux : motifs :.....

.....

.....

- économiques : motifs :.....

.....

.....

- patrimoniaux : motifs :.....

.....

.....

- environnementaux :
motifs :.....

.....

.....

- de mobilité : motifs :.....

.....

³ Merci de choisir 1 à 3 cases maximum

.....

- énergétiques : motifs :.....

.....

.....

DATE ET SIGNATURE